

Mai 2024

Tarifs de l'électricité :

## Le bon moment pour réviser son contrat

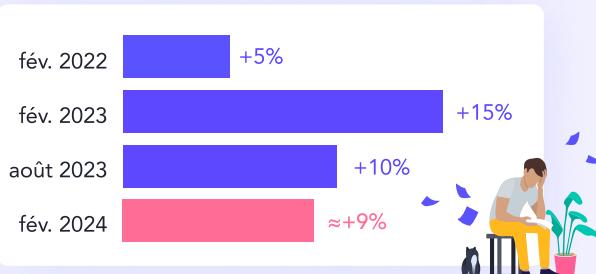


En 2 ans seulement, les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRV) ont bondi au total de 44%, impactant lourdement le budget de nombreux ménages. Toutefois, la baisse récente des prix sur les marchés de gros a favorisé l'apparition de nouvelles offres plus compétitives, allant jusqu'à 22% de réduction vs. le TRV. C'est donc le moment idéal pour les consommateurs de comparer et choisir avec soin leur fournisseur d'électricité afin de réaliser des économies substantielles sur leurs factures.

### 1. Évolutions récentes des tarifs sur le marché de l'élec.

#### Hausse continue des tarifs réglementés : +44% en deux ans.

En février 2024, particuliers et professionnels ont vu leur facture d'électricité à nouveau augmenter. +8,6% sur les tarifs de base, +9,8% sur les tarifs heures pleines et heures creuses.



Pour rappel, le tarif réglementé de l'électricité (TRV), dont bénéficie la majorité des foyers, est revu deux fois par an, le 1er février et le 1er août.

Il avait déjà augmenté de 4% en février 2023, 15% en février 2023 et 10% en août 2023... soit une hausse totale sur les 2 dernières années de l'ordre de 43 à 44% !

Cette nouvelle hausse découle d'une décision politique visant à mettre fin progressivement au bouclier tarifaire, avec une sortie définitive planifiée en février 2025 (initialement prévue fin 2023).



Instaurée fin 2021, cette mesure visait à protéger le pouvoir d'achat des français face à la hausse des prix de l'énergie (suite à la guerre en Ukraine). L'État avait ainsi réduit au minimum la taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité (TICFE) à 1€ le mégawatt/heure au lieu des 32€ le mégawatt/heure avant la crise, prenant à sa charge 37 % des factures d'électricité. Au 1er février 2024, cette taxe remonte à 21€, avant d'être totalement rétablie en février prochain.

# Apparition de nouvelles offres plus compétitives, de 17 à 22% inférieures au TRV.

Parallèlement, le marché de gros a montré des signes de stabilisation notable. Après une période de haute volatilité où le prix du mégawattheure (MWh) variait entre 200 et 400 euros, une chute considérable a été enregistrée le 21 mars, avec un MWh coté à 54 euros. Cette baisse des coûts d'achat pour les fournisseurs offre une opportunité pour eux de proposer des tarifs nettement plus compétitifs.

## 2. Impact sur les consommateurs et opportunités.

### Jusqu'à 657€ d'économies par an.

Cette baisse des prix sur les marchés de gros coïncide avec une période où le tarif réglementé, ajusté seulement deux fois par an, continue d'augmenter, créant un écart historique entre les deux. Les consommateurs français se retrouvent donc face à une opportunité sans précédent de réaliser des économies substantielles en comparant les offres. Des fournisseurs alternatifs proposent désormais des tarifs jusqu'à 22% inférieurs au tarif bleu d'EDF.

Selon nos estimations, pour un ménage dont la facture annuelle d'électricité s'élève à 3184 euros, opter pour une offre alternative (comme celle de TotalEnergies à -17% sous le TRV) peut entraîner une économie de 457 euros par an.

C'est donc le moment idéal pour faire jouer la concurrence et réduire sa facture d'électricité de façon substantielle.

### Comparaison des tarifs (avril 2024)

Facture annuelle    ● au tarif Bleu d'EDF  
                          ● avec l'offre Standard Fixe de TotalEnergies (-17% vs. le TRV)



### 3. À propos de papernest

papernest **facilite** la comparaison et le changement de fournisseur.

papernest permet aux consommateurs de faire le point sur leurs contrats d'énergie, comparer les offres du moment et les faire basculer en toute simplicité vers une offre plus compétitive, leur permettant d'optimiser leur budget face à la hausse des tarifs de l'énergie.

Avec papernest, c'est :

- **Simple** : Un seul interlocuteur pour comparer, choisir, et changer de fournisseur d'énergie (ainsi que vos abonnements internet, forfait mobile et assurance habitation) Toutes les démarches administratives sont prises en charge pour vous.
- **Rapide** : Changez de fournisseur en quelques minutes seulement, que ce soit en ligne pour ceux qui préfèrent l'autonomie, ou par téléphone pour ceux qui souhaitent être conseillés.
- **Gratuit** : Le service de papernest est gratuit pour ses utilisateurs. Nous sommes rémunérés par les fournisseurs quand vous souscrivez à un contrat via notre plateforme. Ainsi, vous bénéficiez d'un accompagnement complet sans frais supplémentaires.

## Déjà plus de **1,5 millions** de clients accompagnés !

"J'ai pu bénéficier des services de papernest proposé par ma banque. Service ultra efficace, une opératrice très compétente, rapide et pertinente. J'ai économisé 840 € annuel !"

★★★★★  
par Fabrice Chapot

Note 4,7 / 5 | 8 224 avis 

"Très utile j'ai économisé près de 60 euros par mois et pourtant je suis vigilant sur mes contrats. Ils ont accès à beaucoup d'informations donc l'analyse est précise et personnalisée."

★★★★★  
par CHRISTOPHE BOSSUET

Note 4,7 / 5 | 8 224 avis 

"Ma banque me proposait un appel par Papernest, j'étais assez reticente au début, mais finalement je ne regrette pas. Je fais des économies pour les mêmes forfait entre 50 à 100€ ..."

★★★★★  
par Katrina Sadija

Note 4,7 / 5 | 8 224 avis 

Noté 4,7/5 | Excellent | +8 000 avis

### Contact presse

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre Directeur Communication :  
Pierre DUBAIL, pierre.dubail@papernest.com, 06 51 33 07 08

Un dossier de presse est disponible via ce [lien](#) pour approfondir votre compréhension de nos services.  
Accédez à notre site suivez-nous sur les réseaux pour rester informé des dernières nouvelles et mises à jour de papernest :

- site web : [www.papernest.com](http://www.papernest.com)
- LinkedIn : [lien](#)
- Instagram : [we\\_are\\_papernest](#)